



Lycée Polyvalent Régional de la Méditerranée



MODALITES D'INSCRIPTION RENTREE 2015/2016



Suite à votre notification d'affectation que vous recevrez le 26 juin 2015 par votre établissement d'origine, vous devez procéder à l'inscription de votre enfant.

Pour toute inscription, veuillez télécharger et compléter les documents suivants :

- L'autorisation des parents pour la photo et vidéo de classe
- La fiche d'urgence complétée à l'aide du carnet de santé (les problèmes particuliers entraînant des suivis particuliers seront à signaler à l'infirmière) – tout handicap devra être signalé sur la fiche médicale.
- L'adhésion facultative à la l'Association Sportive et Culturelle : 11€ chèque ordre ASC ou espèces

<u>CLASSES</u>	<u>DATES ET LIEU</u>	<u>HORAIRES</u>
SECONDES GENERALES ET TECHNOLOGIQUES	Du Lundi 29 Juin au Mardi 30 Juin inclus Hall d'entrée	De 8h à 16h30
CAP Agent Polyvalent Restauration CAP Cuisine CAP Restaurant	Mercredi 01 Juillet Présence du couturier prise de mesures pour les tenues professionnelles Hall d'entrée	De 8h à 16h30
BAC PRO. Hygiène Propreté Stérilisation BAC PRO. Hôtellerie		
BAC PRO. Accueil Relation Client et Usagers BAC PRO. Commerce BAC PRO. Systèmes Electroniques Numériques BAC PRO. Electrotechnique Energie Equipements Communicants	Jeudi 02 Juillet Hall d'entrée	De 8h à 16h30
1 ^{ère} STI 2D et 1 ^{ère} STL (élèves arrivant d'un autre établissement).	Vendredi 03 Juillet Hall d'entrée	De 8h à 16h30

A l'inscription, les élèves devront être munis de :

- 4 photos d'identité
- la photocopie des pages du livret de famille
- Le certificat de fin de scolarité (EXEAT) délivré par l'établissement d'origine
- 1 R.I.B.
- **La photocopie des pages de vaccination du carnet de santé**
- Fiche de renseignements recto/verso - **à renseigner sur place**
- L'autorisation de diffusion de photographies et de vidéos de classe - **téléchargée et renseignée**
- **La fiche d'urgence - téléchargée et renseignée**
- L'adhésion facultative à l'Association Sportive et Culturelle: 11€ chèque ordre ASC ou espèces - **téléchargée et renseignée**

Le jour de la rentrée : le carnet de correspondance, le règlement intérieur, la Chartes Internet, le règlement de la demi-pension, la carte de demi-pension et les certificats de scolarité seront distribués à chaque élève.

DEMI-PENSION

A l'inscription, les élèves signaleront leur qualité d'externe ou de demi-pensionnaire. Les frais de demi-pension sont échelonnés sur trois trimestres.

Une fois les emplois du temps définitivement fixés, les élèves pourront également opter pour un forfait de demi-pension de deux, de trois, quatre ou cinq jours hebdomadaires et ou au repas.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Certaines municipalités prenant en charge une partie des transports scolaires, les parents sont invités à prendre contact avec les services municipaux de leur commune de résidence.